



HAL
open science

Grade licence - Diplôme d'études en architecture

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme d'études en architecture. 2017, École nationale supérieure d'architecture de Marseille. hceres-02026827

HAL Id: hceres-02026827

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026827v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme d'études en architecture

Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA Marseille) est la seule école dans ce domaine dans le sud de la France regroupant les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Son implantation la place au cœur de problématiques variées (mer, montagne, tourisme, ruralité et urbanité).

A l'horizon 2020, l'ENSA Marseille sera regroupée au sein de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) avec l'antenne marseillaise de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional rattaché à Aix-Marseille Université (AMU).

L'école propose cinq diplômes :

- le DEEA, diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, délivré à l'issue d'un 1^{er} cycle d'études,
- le DEA, diplôme d'Etat d'architecte, conférant le grade de master, qui constitue le 2^{ème} cycle d'études,
- un doctorat délivré conjointement avec AMU,
- l'HMONP, habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre,
- un DPEA, diplôme propre aux écoles d'architecture portant sur l'architecture parasismique,

Les cycles conduisant au DEEA et au DEA sont accessibles en formation initiale et en formation continue.

Un cursus de double diplôme architecte/ingénieur est également proposé en relation avec l'école polytechnique universitaire de Marseille (Polytech' Marseille).

L'école comprend quatre laboratoires en propre : Project(s), INAMA, InsArtis et GAMSAU, tous équipes d'accueil. Dans ce cadre, elle ambitionne de former les professionnels de demain aux compétences nécessaires à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et également à celui des autres métiers de l'architecte en abordant les questions relatives aux ouvrages neufs, aux réhabilitations et aux multiples échelles du territoire (ville, paysage, et infrastructures).

Les cours sont organisés au sein des locaux de l'école situés sur le campus universitaire de Marseille-Luminy.

Pour l'année 2015-2016, toutes formations confondues, l'établissement compte plus de 1100 étudiants dont 555 inscrits dans le cycle conduisant au DEEA.

Présentation de la formation

Le 1^{er} cycle d'études, d'une durée de trois ans, conduit à la délivrance du DEEA. Il est axé principalement autour de la compréhension du projet.

Les enseignements sont décomposés autour de quatre groupes de disciplines :

- Théorie et projet en centralité,
- Art et représentation (enseignement renforcé en 1^{ère} année),
- Construction et environnement (enseignement renforcé en 2^{ème} année),
- Histoire et société (enseignement renforcé en 3^{ème} année).

Ces enseignements, organisés autour des studios de projet, permettent d'aborder l'ensemble des outils dont la maîtrise est nécessaire aux compétences généralistes d'un maître d'œuvre (représentation, synthèse, écoute, transversalité).

L'école revendique le caractère résolument généraliste de la formation initiale. La pluridisciplinarité mise en œuvre permet une introduction critique à la multiplicité des métiers de l'architecture.

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation installe le projet architectural et urbain comme socle des enseignements. Les trois années du cycle d'études sont décomposées en six studios de projet sur la base d'une complexité programmatique croissante.

En parallèle, les enseignements transversaux sont organisés en groupes de disciplines qui sont croisés dans une volonté affirmée de pluridisciplinarité. Chaque année comporte une dominante d'enseignement permettant d'aborder les objectifs définis en fonction des semestres :

- 1^{ère} année / Art et représentation : représentation et expression, analyse architecturale, matières, histoire de l'art.
- 2^{ème} année / Construction et environnement : statique, ambiance, mécanique, technologie et matériaux, l'enveloppe, logiciel CAO, analyse constructive.
- 3^{ème} année / Histoire et société : Histoire, anthropologie, le logement, analyse des territoires.

L'enseignement du projet (groupe : Théorie et projet) aborde la maîtrise des outils de la représentation, le processus du projet, esthétique, le programme et les usages de l'édifice, structures, forme urbaine, analyse critique.

Les enseignements sont bien structurés et décrits. La progressivité est affichée et soutenue par la ventilation des disciplines croisées selon les semestres. Il est dommage que la clarté de la précision des contenus des enseignements ne soit pas complétée d'une réflexion sur l'approche compétences et d'une définition précise des objectifs généraux de la formation.

L'enseignement de l'anglais et de l'espagnol est assuré sur site. Toutefois, le niveau d'exigence attendu n'est pas calibré.

Deux stages sont à réaliser durant la formation : un stage ouvrier et un stage de 1^{ère} pratique. Ces stages sont peu encadrés et peu exploités dans le cadre de l'enseignement.

Concernant la structuration de la formation, le principe d'option établi en semestre 6 (S6) manque de clarté. Il mériterait d'être mieux décrit, exploité et mis en avant. Son application semble très large et devrait pouvoir permettre efficacement un début d'orientation sur les choix de poursuite des études.

L'enseignement du projet reste trop axé sur la thématique urbaine. Il est peu diversifié dans le cadre géographique promu par l'école.

La jauge de recrutement en 1^{ère} année est de 175 étudiants. Le recrutement est réalisé en deux tours : 50 % sur dossier et 50 % sur un oral à l'école.

L'ENSA Marseille est l'une des cinq écoles d'architecture à proposer une formation professionnelle continue (FPC) permettant d'obtenir le DEEA selon un emploi du temps aménagé (recrutement d'environ 15 stagiaires tous les deux ans).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des aménagements sont proposés aux sportifs de haut niveau, aux étudiants engagés dans la vie active et aux étudiants en situation de handicap.

L'échec en cycle DEEA atteint des proportions inquiétantes (environ 30 étudiants par promotion), il conviendrait de lutter contre le décrochage scolaire. A ce titre, les résultats obtenus en regard des moyens humains disponibles sont décevants.

L'école propose un parrainage entre étudiants sur la base d'un volontariat. De même, des monitorats entre étudiants de 3^{ème} année ou de cycle DEA et étudiants de 1^{ère} année sont mis en place. Ces actions sont favorables à une amélioration du taux de réussite et doivent être encore amplifiées.

En revanche, l'école n'accompagne pas les étudiants qui abandonnent à se réorienter, malgré leur nombre élevé, présentant ainsi une absence de dispositif d'orientation conforme aux textes réglementaires.

L'ouverture internationale proposée par l'école, au moyen de conventions avec des établissements partenaires dans le monde entier, est performante et bien soutenue par une politique financière volontaire. Les enseignants sont aussi amenés à bénéficier de cette mobilité.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Une nette majorité des étudiants inscrits en 1^{er} cycle poursuivent leurs études en 2^{ème} cycle (80 % environ). Cependant seulement 54 % des étudiants valident leur DEEA en trois ans et 20 % des inscrits abandonnent.

Aucune traçabilité du devenir des étudiants sortis des études n'est mise en place. Ainsi le devenir professionnel des étudiants quittant la formation initiale à ce stade est inconnu.

Aucun élément dans le dossier fourni ne permet de déterminer l'attractivité de la formation.

Pilotage de la formation

Le taux d'encadrement de la formation se situe dans la moyenne haute des autres ENSA avec 61 enseignants dédiés au cycle DEEA. Les enseignants recrutés présentent peu de profils d'enseignants-chercheurs. Les équipes administratives ne sont pas décrites.

La CPR (commission de la pédagogie et de la recherche) a été redynamisée et se réunit toutes les deux semaines. Une place y est accordée avec voix consultative aux étudiants, à la directrice adjointe et à la directrice des études. Un conseil des études, et de la vie étudiante (CEVE) a été mis en place par l'école. Cette instance se réunit toutes les six semaines et permet un échange entre l'école et les étudiants.

Des groupes de travail réunissant étudiants et enseignants sont constitués et remettent leur travail lors de deux séminaires pédagogiques par an. Ce système semble vertueux et bien exploité avec des retours et des propositions bien prises en compte par la direction.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par voie informatique grâce à un questionnaire anonyme sur le logiciel Taïga. Les retours d'expérience sont bien pris en compte s'agissant des contenus des enseignements et du rythme de la scolarité. La volonté de faire fonctionner le dispositif est réelle.

L'évaluation de la formation des étudiants est laissée au choix des enseignants et n'est pas systématique, pourtant le règlement des études précise que le directeur est responsable de son organisation.

L'école travaille aujourd'hui sur la revitalisation de l'ensemble du pilotage de la formation.

L'exercice d'autoévaluation est conséquent et sincère. Les perspectives de résolution des manques constatés sont exposées. En revanche, ne sont pas mentionnées les évolutions mises en œuvre à la suite des recommandations de l'évaluation précédente du HCERES. Cette situation pourrait s'expliquer par un changement récent de direction.

Le dossier présenté est globalement de qualité moyenne (pas d'éléments relatifs au devenir des étudiants, à l'attractivité de la formation, à l'équipe administrative), nuisant en conséquence à une appréciation complète et exhaustive de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le système d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants, restructuré récemment, est performant. Il est accompagné d'une évolution du pilotage de la formation avec une commission de la pédagogie et de la recherche redynamisée.
- Transversalité, pluridisciplinarité, séminaires pédagogiques, clarté des objectifs en enseignements de projets sont constatés.
- La mobilité entrante et sortante à l'international est avérée. Elle se traduit par une diversité de partenaires et une intégration aux enseignements, une mobilisation importante de l'équipe, avec de nombreux dispositifs de soutien.

Points faibles :

- Compétences professionnelles peu développées. Le programme d'études privilégie les acquisitions de savoirs généraux, favorisant peu les explorations de métiers ou savoir-faire connexes.
- Stages peu valorisés et peu encadrés.
- Les points de force liés à la situation géographique de l'école ne sont pas exploités (mer / montagne, urbain / rural, etc.) et mériteraient d'être abordés dans les enseignements qui restent essentiellement axés sur l'espace urbain.
- Absence d'exigence d'un niveau en langues dans le 1^{er} cycle.
- Absence de réflexion forte en termes de compétences. Les objectifs généraux du cycle DEEA sont encore trop peu précis.

Avis global et recommandations :

La formation dispose de points forts très intéressants qu'il convient de conforter. Les efforts réalisés en matière de transversalité, de pluridisciplinarité, de mise en lisibilité et en cohérence avec la qualité du pilotage sont à poursuivre.

La réflexion en termes de compétences est insuffisante et au final les objectifs pédagogiques sont encore trop segmentés.

Au vu des chiffres du décrochage scolaire réellement inquiétants, une politique de réussite en cycle DEEA devrait être mise en place.

L'école devrait profiter de ses atouts géographiques et d'insertion dans un environnement universitaire pluridisciplinaire (avec notamment la création du futur IMVT) pour créer une dynamique d'enseignement qui dépasse dans le 1^{er} cycle le simple apprentissage du projet en architecture. L'enseignement devrait s'ouvrir aux domaines connexes (technologiques, artistiques, urbanistiques, sociologiques, etc.) et ainsi favoriser l'apprentissage de compétences professionnelles propres.

Ainsi, les stages, workshop, semaines intensives et options pourraient servir de support à cette ouverture qui permettrait aussi bien d'aborder les débouchés autres que le DEA et la HMONP que d'accompagner les étudiants à se réorienter en cours ou fin de cycle, notamment au sein d'une politique de site.

Alors que l'établissement le revendique, les enseignements de projet et généraux gagneraient à s'ouvrir à de plus larges problématiques de type paysage naturel, péri-urbain, rural, mer / montagne, etc., qui permettraient aux étudiants d'explorer leurs tropismes propres dans un panel de situations qui deviendront leur terrain d'exercice une fois diplômés.

Observations de l'établissement



Réponses aux observations et recommandations émises par les experts du HCERES dans le cadre de l'évaluation du cycle conduisant au DEEA

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES

• « Les enseignements sont bien structurés et décrits. La progressivité est affichée et soutenue par la ventilation des disciplines croisées selon les semestres. Il est dommage que la clarté de la précision des contenus des enseignements ne soit pas complétée d'une réflexion sur l'approche compétences et d'une définition précise des objectifs généraux de la formation ».

La réflexion en cours sur le nouveau programme de la licence tient d'ores et déjà compte de cette observation car il a été effectivement constaté que les compétences attendues vis-à-vis du titulaire du DEEA ne sont pas clairement définies.

Nous allons donc les préciser et les identifier pour l'ensemble des enseignements de licence en reprenant, de façon simplifiée, les objectifs fondamentaux de la charte UNESCO / UIA sur la formation des architectes : l'architecte et responsabilité sociale / les outils de représentation / matérialité et culture constructive / concepts de la discipline / concevoir, conceptualiser, créer / du corps de l'homme à l'espace socialisé / s'adapter aux milieux / notions urbaines, territoriales, et paysagères / architecture, structure, construction / de l'analyse à la conception / l'architecte et les autres concepteurs du cadre de vie (en lien avec la création de l'IMVT) / s'exprimer, écrit, oral, français, LV.

• « L'enseignement de l'anglais et de l'espagnol est assuré sur le site. Toutefois, le niveau d'exigence attendu n'est pas calibré ».

Les acquis des étudiants et leur niveau initial sont évalués à leur entrée à l'école à la fois par les enseignants de langue et par un test informatique individuel qu'ils passent chez eux avec une restitution par l'entreprise responsable du test. Les étudiants ont donc connaissance de leur niveau en langue. Ils savent également quels sont les attendus du CLES (Compréhension de l'oral ; compréhension de l'écrit ; production écrite ; production orale et interaction orale).

Les étudiants doivent avoir obtenu le CLES de niveau B2 avant la fin de leur cursus universitaire, faute de quoi leur diplôme d'Etat n'est pas validé. Cette obtention n'est donc pas exigible en licence mais on les encourage à l'obtenir durant le cycle de licence, avant d'entrer en master.

De fait, la majorité d'entre eux obtiennent le CLES en licence :

- En 2013-2014, les 74 étudiants qui ont validé le CLES étaient en licence.
- En 2014-2015, 67 sur les 71 étudiants qui ont validé le CLES étaient en licence.
- En 2015-2016, 73 sur les 106 étudiants qui ont validé le CLES étaient en licence.

Le niveau d'exigence attendu est donc calibré et connu dès l'entrée à l'école.

- « Deux stages sont à réaliser durant la formation : un stage ouvrier et un stage de 1ère pratique. Ces stages sont peu encadrés et peu exploités dans le cadre de l'enseignement ».

Le stage « chantier »

Le premier stage dit « *ouvrier* » ou « *de chantier* » d'une durée de quinze jours consiste en une découverte de la réalité de la construction et de ses acteurs au sein d'une entreprise. Il est intégré dans les UE de construction des semestres 3 et 4. La coordination de cet enseignement est assurée par un enseignant du champ STA. L'encadrement pédagogique et le suivi des étudiants dans les entreprises d'accueil sont assurés par l'enseignant coordinateur et plusieurs directeurs de stages, appartenant également au champ STA. Ces enseignants sont en relation étroite avec le maître de stage au sein des entreprises qui accueillent les étudiants.

Une présentation de l'objectif du stage « chantier » a lieu tous les ans à l'attention des étudiants de L1 et de L2. Le stage « chantier » fonctionne bien et les étudiants en sont satisfaits. Le stage « chantier » est donc bien encadré même si cet encadrement n'est pas assuré par la totalité des enseignants STA.

Toutefois, la question du renforcement des liens pédagogiques entre le stage « chantier » et les enseignements de technologie de la construction mais également du projet est posée dans le cadre de la réflexion sur le nouveau programme de licence.

Le stage de « première pratique »

Le second stage, dit de « *première pratique* » est aujourd'hui effectué en agence d'architecture ou dans une autre structure, publique ou privée, employant la compétence d'architecte en sa qualité de maître d'œuvre. Il est positionné entre les semestres 4 et 5, dans le cadre des Unités d'enseignement de projet, où s'effectuent la validation, le suivi du stage et la correction du rapport de stage par les enseignants du projet.

Les étudiants sont effectivement moins encadrés qu'ils ne le sont lors du stage « chantier » mais le travail proposé et les objectifs attendus font l'objet d'une fiche validée par le directeur de stage, avant le début de celui-ci. Le rapport de stage doit être en cohérence avec cette fiche.

Ainsi que cela a été dit dans le rapport d'auto-évaluation, la question des attendus pédagogiques et de la durée des stages (jugée trop courte) fait l'objet d'une réflexion de la Commission de la pédagogie et de la recherche dans le cadre de la réflexion sur le nouveau programme afin qu'il soit davantage connecté de l'enseignement de projet et qu'il permette véritablement aux étudiants en 3ème année de se familiariser avec les attentes du monde professionnel.

- « Concernant la structuration de la formation, le principe d'option établi en semestre 6 (S6) manque de clarté. Il mériterait d'être mieux décrit, exploité et mis en avant. Son application semble très large et devrait pouvoir permettre efficacement un début d'orientation sur les choix de poursuite des études ».

Le programme concentre la place des enseignements optionnels en fin de licence, en semestre 6. Dès la 2^e année les étudiants ont plusieurs possibilités de choix dans le cadre des enseignements obligatoires (choix de studios en Projet et en Représentation), cette unité d'enseignement, qui regroupe huit options, leur offre une plus grande liberté de « colorer » leur parcours pédagogique.

Tous ces enseignements proposent dans leur principe l'acquisition de compétences techniques et créatives complémentaires - la plupart valorisables sur le marché du travail à un niveau de fin de licence - dans les domaines suivants : la construction (l'intelligence des matériaux « soutenables », approche de l'exécution), l'informatique de conception

(logiciels, gestion des données du projet, communication des projets, génération et manipulation des formes « non standard »), la photographie, des apports méthodologiques dans la compréhension des espaces construits et de l'habiter...

Ces options doivent permettre une orientation personnelle dans le deuxième cycle.

- « L'enseignement du projet reste trop axé sur la thématique urbaine. Il est peu diversifié dans le cadre géographique promu par l'école ».

Les projets abordés en licence n'abordent pas la thématique urbaine à proprement parler mais, effectivement, tous les projets ou exercices de projets sont situés, le plus souvent dans des sites urbains faciles d'accès. Il est vrai, de ce fait, que d'autres situations locales, en milieu périurbain, en milieu rural ou en secteur naturel patrimonial sont plutôt abordées dans certains studios de projet en cycle de master.

DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE

- « L'échec en cycle DEEA atteint des proportions inquiétantes (environ 30 étudiants par promotion), il conviendrait de lutter contre le décrochage scolaire. A ce titre les résultats obtenus en regard des moyens humains disponibles sont décevants ».

Il est vrai, ainsi que nous l'avons indiqué, que chaque nouvelle promotion connaît une vingtaine d'abandons en cours d'année et une dizaine d'étudiants qui ne s'inscrivent pas en deuxième année. Mais ce constat n'est pas spécifique à l'ENSA-Marseille et l'école se situe dans la moyenne des autres écoles. Si trop d'étudiants abandonnent dès la première année, il s'agit bien souvent d'erreurs de choix et d'orientation. Cela étant, l'école s'est engagée de façon volontariste et affirmée dans le renforcement du dispositif de soutien et d'accompagnement afin de limiter l'abandon et le redoublement des étudiants en 1ère année.

Un dispositif de monitorat a été établi pour soutenir les étudiants dans les enseignements du champ Construction & Environnement, notamment en statique, en géométral et en technologie des structures. Nous venons d'élargir ce dispositif à l'enseignement de projet. Par ailleurs, l'analyse que nous avons faite à l'attention du Conseil d'administration et de la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels sur les résultats des primo-entrants à la suite des nouvelles modalités d'admission en première année fait apparaître une diminution du nombre d'abandons et de meilleurs résultats à l'issue du premier semestre.

Année	Nombre d'étudiants	Abandon	Semestre totalement validé	Semestre partiellement validé	Aucune validation
2015-2016	160	10	113	48	5
2016-2017	166	7	102	49	9

Ce constat reste à confirmer au second semestre sur l'ensemble de l'année mais il semblerait que l'entretien oral permette aux jurys d'identifier les candidats réellement motivés par les études d'architecture et de limiter de ce fait les erreurs d'orientation.

INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES

- « Une nette majorité des étudiants inscrits en 1er cycle poursuivent leurs études en 2ème cycle (80 % environ). Cependant seulement 54 % des étudiants valident leur DEEA en trois ans et 20 % des inscrits abandonnent. ».

Ainsi que nous l'avons précisé dans le rapport d'autoévaluation, l'ENSA-Marseille, à la demande de la tutelle, a étudié le taux d'obtention de la licence en trois ans. Nous avons

pris comme référence les 142 étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études en architecture en juin 2014. Il apparaît que sur ces 142 étudiants, 77 ont effectivement obtenu leur licence en trois ans, soit 54 % : ce taux correspond à la moyenne des écoles d'architecture. D'une part, les études d'architecture sont, comme nous l'avons déjà souligné, difficiles et les étudiants, parfois encouragés en ce sens par les enseignants, planifient le déroulement du premier cycle en quatre, voire cinq ans. D'autre part, certains étudiants doivent travailler pour assurer les moyens de leur vie ordinaire et couvrir le coût de leurs études. La possibilité qui est offerte aux étudiants de prolonger d'un an ou deux leur premier cycle, comme les textes réglementaires le permettent, ne doit pas être considérée comme un échec mais comme un moyen qui leur est offert pour réussir leurs études.

Comme précisé précédemment, les abandons relèvent de registres divers : certains sont dus à une mauvaise adaptation des étudiants qui se révèle dans les tous premiers mois, compte tenu du niveau d'exigence réclamé en des matières et sur des aptitudes très différentes ; d'autres découlent d'une mauvaise orientation et, dans ces cas, il n'est pas rare que des étudiants aux résultats corrects préfèrent se réorienter vers des études d'ingénierie ou des formations artistiques ; d'autres enfin concernent des étudiants motivés mais qui peinent dans leurs études. À ces derniers, l'école va intensifier les modalités d'aides à la réussite par cours préalables de mise à niveau et par un accompagnement par tutorat. Aux autres, il importera d'apporter des informations plus complètes pour mieux préciser les niveaux exigés et la diversité des compétences réclamées, entre les humanités et les sciences exactes, de l'acquisition de connaissance à la capacité à conceptualiser, faire des choix, projeter...

- « Aucune traçabilité des étudiants sortis des études n'est mise en place. Ainsi le devenir professionnel des étudiants quittant la formation initiale à ce stade est inconnu ».

Il est vrai que nous ne disposons pas d'un observatoire des débouchés concernant le premier cycle et qu'il convient de le mettre en place. Néanmoins, parmi les étudiants qui abandonnent leurs études en première année, beaucoup signalent à la Direction des études les motifs qui les poussent à abandonner.

Aussi, contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas forcément les étudiants qui sont en difficulté qui quittent la formation : pour la très grande majorité d'entre eux, il s'agit d'une erreur d'orientation : le contenu de la formation ne correspond pas à ce qu'ils en attendent (enseignements de construction ou d'expression plastique jugés insuffisants, par exemple) ; ou tout simplement, devenir architecte ne leur convient pas.

- « Aucun élément ne permet de déterminer l'attractivité de la formation ».

Préinscriptions en première année	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Dossiers de préinscriptions déposés	1458	1400	1262	1425	1291	1894	1909
Premier choix ENSA-Marseille		427	440	435	440	437	449
Candidats présents à l'épreuve d'entrée	1201	1150	973	1192	1124	642	
Primo-inscrits en première année Admission Post bac	175						

Le tableau sur l'évolution des préinscriptions en première année ne mentionnait effectivement pas le nombre de candidats qui sélectionnent l'ENSA-Marseille en premier choix.

Le nombre de candidats qui choisissent l'ENSA-Marseille en premier vœux progresse, comme progresse le nombre de dossiers de préinscriptions en première année.

PILOTAGE DE LA FORMATION

- « Le taux d'encadrement de la formation se situe dans la moyenne haute des autres ENSA avec 61 enseignants dédiés au cycle DEEA. Les enseignants recrutés présentent peu de profils d'enseignants-chercheurs. Les équipes administratives ne sont pas décrites ».

En raison des modalités de recrutement des enseignants avant la création de leur corps en 1994, de nombreux enseignants sont effectivement des praticiens et malgré les souhaits parfois émis par l'école lors des concours de recrutement, les objectifs en matière de qualification scientifique n'ont pas toujours été suivis par les jurys nationaux. Les nombreux départs prochains à la retraite ainsi que la réforme du statut des enseignants des écoles d'architecture devraient permettre de corriger cette situation. Dans l'immédiat, une douzaine d'enseignants bénéficient de décharges pour activités de recherche dont plusieurs pour assurer leur formation doctorale.

Pour la gestion administrative des parcours des étudiants, chaque année de formation est suivie par un agent administratif de catégorie B ou C. Deux d'entre eux assurent, sous l'encadrement de la directrice des études, une supervision d'ensemble sur un cycle complet. Une sixième personne assure le suivi des étudiants en formation professionnelle continue, en plus des étudiants en post-diplôme (DPEA et HMONP).

- « L'évaluation de la formation des étudiants est laissée au choix des enseignants et n'est pas systématique, pourtant le règlement des études précise que le directeur est responsable de son organisation ».

L'ENSA-Marseille s'est fortement engagée à consolider, à développer et à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants dans l'objectif d'améliorer la formation. Ainsi que cela est souligné, notre « volonté de faire fonctionner le dispositif est réelle ».

L'article 17 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture, mentionné dans le Règlement des études, stipule en effet que le directeur est responsable de l'organisation de l'évaluation. C'est la raison pour laquelle, si la procédure d'évaluation « individuelle » reste encore à l'initiative et à la propre appréciation de chaque enseignant, cette pratique se développe et les enseignants sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à demander à leurs étudiants leur avis sur la qualité pédagogique de leur enseignement et le seront davantage encore demain ».

- « L'exercice d'autoévaluation est conséquent et sincère. Les perspectives de résolution des manques constatés sont exposées. En revanche, ne sont pas mentionnées les évolutions mises en œuvre à la suite des recommandations de l'évaluation précédente du HCERES. Cette situation pourrait s'expliquer par un changement récent de direction ».

Si nous n'avons effectivement pas précisé de façon explicite les évolutions mises en œuvre à la suite des recommandations de l'évaluation précédente du HCERES, nous en avons néanmoins tenu compte.

Recommandations pour l'établissement. Campagne d'évaluation 2011-2012.

- « La formation gagnerait à affermir l'enseignement de l'histoire de l'architecture pour soutenir le projet d'une spécialisation dans l'ordre du patrimoine ».

Si nous n'avons pas créé une spécialisation dans l'ordre du patrimoine, qui ne serait pas conforme aux textes réglementaires, nous avons développé dès 2012 des enseignements

sur l'ensemble des deux cycles qui permettent à tous les étudiants d'appréhender les questions de préexistence, de réhabilitation et de patrimoine au travers du projet en milieu existant et d'enseignements théoriques, historiques et techniques. En studio de projet de S2 de 108 heures, les étudiants travaillent sur la préexistence et le patrimoine. Le cours de théorie de 30 heures, rattaché au studio, est orienté sur ces problématiques de même qu'un cours magistral de 30 heures en S4.

Cette thématique continue d'être abordée en 2^e cycle dans quatre studios de projet et dans trois séminaires et fait également l'objet d'une option de 52 heures en S7/S9 en relation avec le GAMSAU, laboratoire de recherche de l'école rattaché à une UMR sous tutelle du CNRS et du Ministère de la culture. Un cours théorique de 30 heures en S9 sur la réhabilitation est également proposé.

- « Il conviendrait de mettre en place les conditions d'une réalisation des modifications administratives et pédagogiques que suggère l'évaluation ».

Dès 2012, les premiers séminaires pédagogiques ont commencé à se réunir permettant d'établir le bilan de l'exécution du programme et les premières enquêtes d'évaluation des enseignements ont été mises en place. Il est vrai que le pilotage de la formation est aujourd'hui plus dynamique et plus performant, ainsi que cela a été souligné.

- « la formation devrait établir davantage de liens avec d'autres établissements d'enseignement supérieur ».

En partenariat avec le département Génie civil de Polytech'Marseille, dépendant d'AMU, l'école a mis en place à la rentrée 2010-2011 un double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte. Nous allons engager prochainement une réflexion commune entre nos deux écoles, ayant pour objet d'améliorer le fonctionnement du double cursus et éventuellement l'élargir aux élèves ingénieurs qui choisissent la filière « thermique ». Des négociations ont également été ouvertes avec l'École Centrale de Marseille pour mettre en place des coopérations pouvant déboucher, le cas échéant, sur un double diplôme.

Par ailleurs, un partenariat pédagogique existe avec l'École supérieure d'art et de design de Marseille-Méditerranée (ENSADMM) qui se traduit par la participation de nos étudiants aux enseignements de l'ENSADMM dans le cadre des enseignements optionnels de S6. En 2017-2018, une formation commune entre à l'ENSA-Marseille, à l'ENSADMM, à l'École d'art de Toulon et à l'École Centrale de Marseille va être mise en place sur le thème « Zéro déchet plastique » à l'attention des étudiants de L3.

Enfin la création de l'Institut méditerranéen de la Ville et des territoires regroupant l'ENSA-Marseille, l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'antenne marseillaise de l'École Nationale Supérieure du Paysage va renforcer les liens entre notre école et d'autres établissements d'enseignement supérieur.



Corinne GUEZ

directrice des études



Jean-Marc ZURETTI

directeur